Danemark : le Conseil de l'Europe critique Copenhague pour le durcissement de sa politique migratoire

17/11/2023 à 23h23



Le Danemark avait prévu de transférer ses demandeurs d'asile hors d'Europe, possiblement au Rwanda, avant d'annoncer chercher une solution commune avec l'UE

Le Conseil de l'Europe donne des leçons à Copenhague. Dans un rapport publié ce jeudi, il appelle en effet le Danemark à revoir sa politique migratoire afin d'assurer la protection et l'intégration des réfugiés et à abandonner tout projet d'externalisation du processus de demande d'asile.

« Les projets d'externalisation risquent de créer un précédent inquiétant en déplaçant les responsabilités au sein du système mondial de protection internationale », indique dans son étude la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe Dunja Mijatović, à la suite d'une visite au Danemark en mai-juin 2023.

Un transfert vers le Rwanda aussi

envisagé par Londres

Le royaume nordique avait initialement prévu de transférer ses demandeurs d'asile hors d'Europe, possiblement au Rwanda, avant d'annoncer chercher une solution commune avec l'Union européenne pour organiser conjointement ce transfert. Au Royaume-Uni, dont le gouvernement souhaitait envoyer au Rwanda des migrants arrivés illégalement sur son sol, la Cour suprême a jugé le projet illégal. Le Conseil de l'Europe émet pour sa part « des doutes quant à la compatibilité des projets (d'externalisation) avec les normes internationales relatives aux droits humains ».

En outre, l'organisation internationale s'inquiète du durcissement de la politique migratoire du pays scandinave. « Le changement de paradigme opéré récemment par le Danemark dans sa politique à l'égard des réfugiés (…) place les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants dans une situation de désarroi et d'incertitude », déplore le rapport.

Le Conseil de l'Europe dénonce des mesures « punitives »

En privilégiant la protection temporaire et le retour sur l'intégration, la politique danoise menace le bien-être de personnes qui ont justement besoin d'assistance et de protection, souligne le Conseil de l'Europe. Les autorités doivent donc « se recentrer sur l'apport d'une plus grande certitude et d'une plus grande sécurité aux réfugiés et aux autres détenteurs d'une protection ».

(…) 20minutes.fr